

# Inégalités : l'Oxfam tacle la France

Le dernier rapport de l'Oxfam sur les inégalités dans le monde et surtout sur la répartition des richesses produites en 2017 a un petit mot pour la France alors que s'ouvre le Forum économique mondial de Davos : les inégalités se sont creusées. De quoi permettre aux critiques d'Emmanuel Macron de continuer de l'appeler le Président des Riches.

Les 1 % de France sont de plus en plus riches

Les millionnaires et milliardaires français ne font pas exception : leur richesse ne cesse d'augmenter selon le rapport de l'Oxfam publié le 22 janvier 2018 en amont du Forum économique mondial de Davos. Les 1 % les plus riches, soit les ménages qui gagnent plus de 7 350 euros nets par personne, détenaient 22 % de l'ensemble des richesses de la France en 2017.

Si on agrandit ce cercle limité aux 10 % les plus riches, environ 6,6 millions de personnes, ils détiennent alors 50 % de l'ensemble de la richesse en France. Inversement, les 50 % les plus pauvres, selon l'Oxfam, soit plus de 33 millions de personnes, ne détiennent que 5 % des richesses du pays.

Selon l'Oxfam, les 32 milliardaires les plus riches (en dollars) que compte la France, en 2017, détenaient autant d'argent que l'ensemble des 40 % de la population la plus pauvre du pays.

Les revenus des plus riches vont augmenter en France en 2018

L'Oxfam ne manque pas de pointer du doigt l'effet des réformes d'Emmanuel Macron décidées en 2017 et qui entreront en vigueur en 2018. La première est bien évidemment la réforme de l'ISF qui a été remplacée par l'IFI et qui va fortement réduire les taxes des ménages les plus riches.

Selon l'ONG, les 1 % les plus riches devraient voir leurs gains augmenter de 9 600 euros en moyenne en 2018 alors que les 5 % les plus pauvres perdront 60 euros de pouvoir d'achat.

Et naturellement l'Oxfam ne manque pas de rappeler que la France est le pays européen où les dividendes sont les plus élevés : 44 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires en 2017. Cette somme est trois fois plus élevée que la somme versée en 2002 (15 ans auparavant) alors que sur la même période les salaires n'ont augmenté que de 14 %. Or la transformation de l'ISF en IFI va retirer les actions du capital concerné par l'impôt.